

AVIS DE CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Les actionnaires d'Alliance Assurances sont priés d'assister à leur Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 05 Juin 2016 à 09 heures à la salle « Sidi Boumediene » de l'hôtel OASIS, sis au 32 rue Mouloud Belhouche, Hussein-Dey, Alger, en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2015

- Approbation des Comptes Sociaux de l'Exercice clos le 31 Décembre 2015;
- Affectation du Résultat de l'Exercice clos le 31 Décembre 2015 et fixation du Dividende;
- Attribution des Jetons de Présence;
- Règlement Note d'Honoraires des Commissaires aux Comptes;
- Désignation d'un Commissaire aux Comptes ;
- Apurement Contrat de liquidité ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités;
- Divers.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour, doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la date de publication de l'avis de convocation.

Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale Ordinaire :

- *Vous voudrez bien confirmer votre présence en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site internet www.allianceassurances.com.dz qui devra impérativement nous parvenir avant le **20 Mai 2016**; le cachet de la poste faisant foi ;*
- *Vous présenter muni(e) d'une pièce d'identité et de votre relevé de compte titres.*

La participation à l'Assemblée Générale Ordinaire ne sera permise, qu'aux actionnaires inscrits, à la date du 30 Avril 2016 (fichier source Algérie Clearing).

Si vous ne pouviez assister vous-même à cette assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter par une autre personne:

- *En tant que personne physique, un mandat légalisé est impératif pour vous faire représenter par une tierce personne.*
- *Les représentants de personnes morales devront se munir d'un mandat dûment signé.*

Le Conseil d'Administration

NB : Les documents destinés aux Actionnaires et relatifs à la tenue de l'Assemblée Générale sont consultables sur les sites internet : www.allianceassurances.com.dz, www.cosob.org

SPA ALLIANCE ASSURANCES au capital social de 2 205 714 180.00 dzd

Centre des Affaires El Qods, Esplanade porte 13, 3^{ème} étage, Chéraga, Alger.

Tél : +213 21 34 46 46 / +213 34 31 31 **Fax :** +213 21 34 12 25 **email :** contact@allianceassurances.com

WWW.ALLIANCEASSURANCES.COM.DZ

